

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 février 2017

Soyons plus fort que le Diabète : une convention partenariale pour amplifier la dynamique de lutte contre cette maladie

Face au nombre de personnes atteintes, et à la gravité de cette maladie, longtemps silencieuse, l'ARS OI et ses partenaires ont fait du diabète une priorité de santé publique pour La Réunion et Mayotte. Afin d'améliorer la prévention et l'accompagnement des malades, une Conférence de consensus a été mise en place en avril 2016. Cette démarche inédite a réuni une centaine d'acteurs et de patients de La Réunion et de Mayotte pour s'accorder sur des référentiels d'actions efficaces, coordonnées et évaluées. Aujourd'hui, les institutions œuvrant pour la santé publique concrétisent leur engagement à agir ensemble contre le diabète, par la signature d'une convention, et l'annonce de premières réalisations.

— Le diabète : une situation épidémiologique préoccupante à La Réunion

A La Réunion, près d'une personne sur dix bénéficie d'un traitement contre le diabète; c'est plus de deux fois le niveau national, avec des complications lourdes et handicapantes pour les patients et leur entourage. Chaque année, près de 4 000 réunionnais sont admis en Affection Longue Durée (ALD) du fait d'un diabète, chiffre amené à augmenter du fait du vieillissement de la population.

Parce que la lutte contre le diabète est une priorité régionale, l'ARS Océan Indien et ses partenaires sont engagés dans une stratégie commune : le Programme Alimentation, Activité, Nutrition, Santé.

Au-delà, tous les acteurs doivent désormais relever le défi d'une prévention efficace et d'une meilleure qualité de vie pour les patients. Cette demande légitime émane à la fois des professionnels de santé, des associations de patients mais aussi, de l'ensemble de la société civile, exigeant une plus grande coopération des acteurs publics et une efficacité démontrée des actions soutenues.

— Une conférence de Consensus : cinq référentiels d'intervention produits

En réponse à cette situation, l'ARS Océan Indien et ses partenaires se sont engagés dans une démarche innovante : l'installation d'une « Conférence de consensus » ouverte à l'ensemble des acteurs et aux patients de La Réunion et de Mayotte pour :

- s'accorder sur la situation du diabète,
- produire des référentiels d'interventions dans différents domaines, allant de la prévention, jusqu'à l'accompagnement des patients, afin de garantir l'efficacité des actions et le partage de leurs évaluations.

Quatre axes ont été retenus :

- **connaissance du diabète dans nos îles** : quelles données sont disponibles ? quels sont nos besoins de connaissances complémentaires sur le diabète pour mieux agir ?
- **la prévention** : quels publics cibles ? quels objectifs ? quelles modalités efficaces d'intervention ?
- **le dépistage du diabète** : quels bénéficiaires ? quelles modalités d'annonce et d'orientation vers le parcours de soins ?
- **l'accompagnement des personnes atteintes** : quelle autonomie recherchée des patients dans la prise en compte de leur maladie ? quelles modalités de soutien pour permettre aux patients de ralentir la progression de la maladie et de limiter les complications ?

Cinq référentiels d'intervention ont été élaborés. Ils définissent un cadre dans lequel les acteurs de la lutte contre le diabète devront désormais s'inscrire. Ils portent sur l'observation et le partage des études et connaissances, la prévention générale et ciblée, le dépistage, et l'éducation thérapeutique du patient.

— La signature d'une convention entre les différents financeurs

>> Objectifs de la convention

L'ARS Océan Indien et ses partenaires signent une convention le 17 février 2017, visant à garantir :

- la poursuite de la démarche d'élaboration de référentiels d'intervention partagés avec les acteurs et associations,
- la coordination de leurs financements et soutiens pour la mise en œuvre de ces référentiels,
- l'évaluation des effets produits par ses référentiels et l'adaptation de ses derniers dans la recherche d'une efficacité renforcée.

>> Les signataires de la convention

- l'ARS Océan Indien
- l'Académie de La Réunion,
- la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale,
- la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- le Conseil Régional,
- le Conseil Départemental,
- l'Association des Maires du Département de La Réunion,
- la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion,
- la Direction Régionale du Service Médical de l'Assurance Maladie,
- le Régime Social des Indépendants,
- la Mutualité de La Réunion.

>> Des actions concrètes à venir

La convention de partenariat permettra de mettre en œuvre, sur la base des référentiels établis, les actions suivantes dès 2017 :

Observation

- Inscription de La Réunion dans deux études sur les personnes diabétiques et leurs comportements, pour adapter leur accompagnement et améliorer leur accès aux soins (ENTRED 3 - Echantillon National Témoin Représentatif des Personnes Diabétiques ; étude comportementale ORS Océan Indien).

Dépistage du diabète

- Encouragement des médecins généralistes à dépister le diabète chez leurs patients à risque, pour favoriser la prévention de l'entrée dans la maladie et ses complications et la prise en charge précoce.
- Soutien aux opérations de dépistage collectif, en lien avec des actions de prévention et avec les médecins traitants.

Prévention du diabète

- Engagement d'une expérimentation pour accompagner de 4 000 à 5 000 personnes pré-diabétiques, ou femmes ayant fait un diabète pendant une grossesse, dans une activité physique régulière et dans l'adoption de comportements alimentaires sains pour éviter l'entrée dans la maladie.
- Sélection des premiers quartiers pour déployer des programmes de promotion de la santé nutritionnelle.

Education thérapeutique (ETP)

- Ouverture d'un programme régional à destination des 4 000 personnes nouvellement diagnostiquées chaque année, pour leur apprendre à vivre avec la maladie, et en prévenir les complications.

**Retrouvez plus d'informations (référentiels, démarche, ateliers ...)
sur le site internet dédié à la conférence de consensus sur le diabète :**

<http://www.conference-consensus-diabete.fr>

Contact Presse :

Huguette YONG-FONG - Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66 - Courriel : huguette.yong-fong@ars.sante.fr